## Gestion des ressources en eaux

- Une bonne gestion de l'eau est celle qui tient compte de tous les paramètres du contexte de la production et de mobilisation, à savoir :
  - ✓ <u>Aspect technique</u>: optimisation des techniques et des procédés.
  - ✓ <u>Aspect économique</u> : tirer le meilleur profit d'un m3 produit ou mobilisé.
  - ✓ Aspect social : éviter les situations conflictuelles dont l'origine est l'eau.
  - ✓ <u>Aspect environnemental</u>: les projets hydrauliques doivent s'inscrire dans une vision respectueuse de l'environnement.
  - ✓ <u>Aspect politique</u>: l'eau doit être un facteur de stabilité politique.
  - ✓ <u>Aspect institutionnel</u>: organisation du secteur et responsabilisation des institutions et organismes.
  - ✓ Aspect législatif : élaboration et respect des textes réglementaires.
  - ✓ <u>Aspect médiatique</u>: information et sensibilisation du grand public sur les problèmes de l'eau.
- Une gestion rigoureuse des ressources en eau est celle qui intègre dans une vision globale les eaux souterraines, les eaux de surface ainsi que les ressources non conventionnelles (eaux usées, eaux pluviales...)

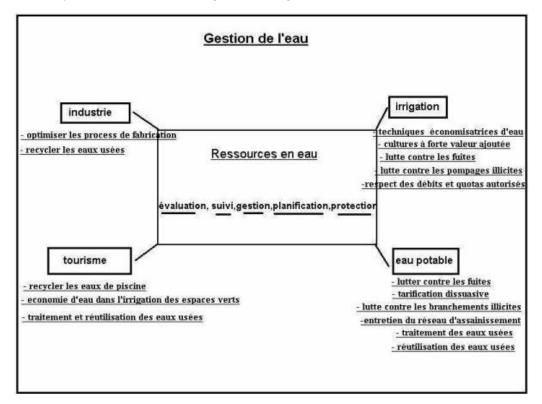
## Gestion et planification des eaux souterraines :

- ✓ Garder un équilibre naturel tel que Qe <= Qs (débit d'entré et de sortie)
- ✓ Installer des captages pour exploiter le débit se perdant naturellement ex : déversement à la mer.
- ✓ Installer une batterie de piézomètres et faire des mesures régulières ( au moins 1 fois/mois) ce qui permettra de tracer des historiques.
- ✓ La réalisation de puits ou forages ne doit pas être anarchique mais conforme à des autorisations de pompage livrées par les services compétents.
- ✓ Connaître la limite de saturation des ouvrages c'est à dire l'horizon pour lequel l'ouvrage en question n'assurera plus en totalité les besoins demandés.
- ✓ Sur le plan qualitatif, des prélèvements d'échantillons doivent être faits de façon périodique en des points choisis au sein d'un réseau de contrôle.
- ✓ Il faut également délimiter des périmètres de protection autour des captages d'eau potable.

## • Gestion et planification des eaux de surface :

- ✓ Les eaux de surface s'écoulant en rivière doivent être aménagées sous forme de retenues de barrages, bassins de rétention, dérivations par séguias ou diguettes pour recharge artificielle de nappes d'eaux souterraines.
- ✓ La définition d'une stratégie de gestion du réservoir (choisir le programme de fourniture à adopter)
- ✓ La définition des règles de gestion en temps réel (déterminer à chaque pas de temps le volume d'eau à lâcher à partir du barrage pour satisfaire au mieux les différents besoins exprimés).
- ✓ Sur le plan qualitatif, il faut également surveiller et contrôler la qualité chimique et bactériologique de l'eau.
- ✓ Lutter contre les fuites que ce soit dans les réseaux d'eau potable ou d'irrigation.

- ✓ Utiliser des techniques économisatrices d'eau pour l'irrigation telles que le goutte à goutte, aspersion.
- ✓ Adopter une tarification dissuasive pour éviter le gaspillage d'eau.
- ✓ Réutilisation des eaux usées traitées dans l'irrigation en supposant un réseau d'irrigation en bon état.
- ✓ Captage des eaux pluviales et exploitation des eaux de crues dans la recharge artificielle de nappes souterraines.
- √ Réalisation des bassins d'accumulations joue le rôle en fait d'un château d'eau et il a l'avantage de minimiser la fuite et la dispersion des eaux de la source ainsi que la mise en charge de l'eau (fréquemment adopté pour l'AEP du monde rural en zone montagne).
- PDAIRE: plans directeurs d'aménagement intégré des ressources en eau.



- <u>Les données structurantes du réseau d'AEP</u> : changements de diamètres, extension de réseaux, pose de nouveaux ouvrages, création de lotissements.
- Les données de fonctionnement du réseau d'AEP: nouveaux abonnés, pertes et fuites.